

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 120 (1994)
Heft: 4

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Economie de marché et énergies renouvelables dans le cadre d'Energie 2000

Genève,
vendredi 11 mars 1994

Sur ce thème, la SIA, l'Association des professionnels romands de l'énergie solaire (PROMES) et la Fédération romande des syndicats patronaux (FRSP), en collaboration avec le *Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne*, l'Office fédéral de l'énergie, l'Office cantonal genevois de

l'énergie et l'Union technique suisse, organisent une journée d'information.

Cette manifestation veut montrer quelles industries sont actives dans le domaine des énergies renouvelables en Suisse romande et attirer l'attention de leurs partenaires potentiels.

Le programme détaillé paraîtra dans le prochain numéro de IAS.

Section neuchâteloise

Candidature

M. *Serge Grard*, architecte, diplômé de l'Institut supérieur d'architecture Saint-Luc, St.Gilles-Lez-Bruxelles, en 1986 (Parraïns: MM. Pierre Meystre et Eric Repele)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 7 des statuts de la section, ils ont

la possibilité d'adresser au comité leurs remarques ou oppositions éventuelles dans un délai de 15 jours à compter à partir de la présente publication.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA, qui se prononcera en dernier ressort sur l'admission.

SIA vaudoise

Assemblée générale ordinaire du groupe des architectes

Jeudi 3 février 1994, 17 h 30
Salle du Rond-Point de Beaulieu, Lausanne

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 février 1993
2. Rapport d'activité 1993
3. Rapport d'activité de la CCV-CA (commission consultative vaudoise des concours d'architecture)
4. Rapport d'activité de la COGAR (conférence des groupes d'architectes romands)
5. Elections statutaires
6. Pour succéder à M. Laurent Faessler, qui arrive au terme de son mandat, le comité propose la candidature de M. *Dominique Montavon*. M. *Bernard Zurbuchen*, actuel

président, qui a dû prolonger son mandat, quitte le comité, qui propose d'élire M. *Bernard Verdon* à la présidence du groupe.

7. Divers et propositions individuelles

Après la partie statutaire, M. *Pierre Frey*, historien, fera un exposé sur les activités des Archives de la construction moderne, dont il est responsable.

(Communiqué reçu le 14 janvier, après le délai rédactionnel pour le N° 3194 du 19 janvier. Réd.)

Assemblée générale ordinaire du groupe des ingénieurs

Jeudi 25 février 1994, 17 h 45
Auditorium du Musée du CIO, quai d'Ouchy 1, Lausanne

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 février 1993
2. Rapport d'activité 1993

3. Elections au comité

Le comité propose de réélire pour deux ans MM. *Giuseppe Apisa*, ing. civil, *Manfred Apelt*, ing. mécanicien, *Markus Mooser*, ing. civil, et *Gérald Pilet*, ing.

Pour succéder à MM. *Martial Chabloz*, ing. civil, *Dominique Epp*, ing. électricien et *Claude-Alain Vuillerat*, ing. du génie rural et géomètre, qui arrivent au terme de leur mandat, le comité propose d'élire M^{me} et MM. *Jean-Daniel Berchten*, géologue, *Pierre-André Dupraz*, ing. civil, *Florence Gabriel*, ing. électricien, et *Michel Rubattel*, ing. du génie rural et géomètre.

4. Election du président

Pour succéder à M. *Vuillerat*, président sortant, le comité propose d'élire M. *Markus Mooser*, ing. civil.

5. Présentation des nouveaux membres GI admis en 1993

6. Divers et propositions individuelles (interventions à communiquer par écrit au secrétariat jusqu'au 15 février 1994)

Après l'assemblée, M. *Peter Tschopp*, conseiller national, présentera une conférence intitulée «Pourquoi s'ouvrir à l'Europe et au monde?»

Un apéritif, à 19h30, et un repas, à 20 h (inscription au secrétariat), termineront la soirée.

Cinquantenaire de la Commission pour l'encouragement de la recherche scientifique (CERS)

A l'occasion du cinquantenaire de la Commission pour l'encouragement de la recherche scientifique, l'Office fédéral des questions conjoncturelles a publié (en français et en allemand) une plaquette illustrée, qui décrit sous divers points de vue les activités de soutien de notre plus ancien instrument de promotion de la recherche, renseigne sur des domaines stratégiques d'encouragement par la CERS et met en exergue quelques projets exemplaires en matière de transfert technologique.

Dans sa cinquantième année d'existence, la CERS avait, en septembre 1993, déjà approuvé 169 demandes de subsides, attribuant 51,9 millions de francs et déclenchant des efforts de recherche deux fois et demie plus importants (130,7 millions). La majeure partie des projets est réalisée en collaboration avec des partenaires de l'industrie électrique et électronique. Viennent ensuite les partenaires de la construction de machines et de véhicules, ainsi que de l'industrie chimique. Du côté des établissements

de recherche sans but lucratif, généralement publics, l'engagement dans des projets CERS provient en premier lieu des EPF (58% des projets soutenus), mais les Ecoles techniques supérieures (ETS) et les écoles d'ingénieurs, dont l'action est particulièrement proche de la pratique, profitent de plus en plus du soutien de la CERS: leur part a en effet grimpé d'un maigre 0,8% (148 000 francs) en 1896, à un remarquable 8,6% (4,4 millions de francs) en 1992.

Sur les 831 projets de recherche CERS réalisés de 1986 à 1993, 58% l'ont été en collaboration avec des PME (moins de 500 collaborateurs), contre 42% avec des entreprises plus grandes. Le renforcement du potentiel d'innovation des PME est en effet l'un des objectifs déclarés de la politique de soutien de la CERS.

Pour en savoir plus, la plaquette «50 ans d'activité de la CERS» peut être demandée gratuitement auprès du secrétariat de la CERS, Monbijoustrasse 28, cp 7023, 3001 Berne.

La 500 000^e demande de brevet européen provient de Suisse

C'est à un élément de commande pour ordinateur de type «souris», déposé par la firme Comadur SA au Locle, que revient l'honneur de figurer dans les annales de l'Office européen des brevets sous le numéro 500 000.

Le brevet confère à une personne le droit, dans les pays qu'il désigne, de l'utilisation exclusive, durant une période maximale de vingt ans, d'une règle technique, reposant sur une activité inventive et commercialement exploitable.

La transparence du brevet est toutefois trop peu connue: les documents de brevet sont en effet consultables et contiennent une quantité d'informations techniques qui ne sont pas encore publiques ou ne le deviennent qu'avec beaucoup de retard. Or, il serait souhaitable que cette gigantesque source d'informations (il existe quelque 35 millions de documents de brevets dans le monde) soit mieux exploitée, afin d'éviter les développements menés à double. Selon des estimations, 36 milliards de francs seraient encore gaspillés annuellement sur des développements, dont les résultats figurent depuis belle lurette dans la documentation des brevets!

L'office fédéral de la propriété intellectuelle (OFPI), à Berne, possède 26 millions de documents de brevets sous diverses formes – depuis peu également sur disques optiques CD-ROM – qui peuvent être consultés gratuitement dans la salle de lecture de l'office. En outre, les prestations de celui-ci s'étendent aussi aux recherches sur l'état de la technique; de leur bureau, les spécialistes de

l'OFPI disposent en effet d'un accès informatique à des centaines de banques de données internationales couvrant tous les domaines techniques.

Prix solaire suisse 1993

Pour «l'année solaire» allant du 1^{er} août 1992 au 31 juillet 1993, l'association *SOLAR 91* a décerné pour la troisième fois, le 26 novembre dernier, le Prix solaire suisse, qui a récompensé sept lauréats, groupes ou institutions, dans cinq catégories différentes.

Dans la catégorie *Communes*, celle de Cumbel, dans les Grisons, a été distinguée comme disposant de la plus grande surface solaire en collecteurs et panneaux photovoltaïques par rapport à sa population, soit 0,91 m² par habitant. Dans cette commune modèle du point de vue énergétique, le soleil remplace ainsi quelque 40 kg d'huiles minérales par an et par personne!

Chez les *Planificateurs/architectes/ingénieurs*, le prix est allé au groupe de travail *Kirche Steckborn* (composé de l'association *Solar-Untersee* et des Forces motrices de Suisse orientale), pour l'installation photovoltaïque de 20 kW placée sur la tour de l'église de Steckborn et qui, du point de vue esthétique, architectural et technique, est l'une des mieux intégrées de Suisse.

Le prix réservé aux *Propriétaires du secteur professionnel* a récompensé l'entreprise Metron à Brougg, pour son bâtiment d'habitations et de commerces de conception énergétique et écologique convaincantes et, dans le *secteur résidentiel*, la famille Wey,